



Asselininformation

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES ASSELIN INC.

CASE POSTALE 6700, SILLERY (QUÉBEC) G1T 2W2

Décembre 1997
Volume 18 - No 1

DANS CE NUMÉRO

	Page
Message du président	3
Rapport de l'Assemblée générale	3
États financiers	4
Ralliement 1997 dans l'Outaouais	6
Fil d'Ariane - Bulletin français	8
Prochains ralliements	8
Les Asselin... à la trace	8
Marie-Claude Asselin, skieuse acrobatique	10
Émile et Jeannette Asselin - 50 ^e	10
Les Asselin aux Fêtes de la Nouvelle-France	11
Deux familles intimement liées: Asselin et Leblond - 2 ^e partie	13
Pot-pourri généalogique	20
Formulaires	23
Voeux de Noël	24

ASSOCIATION DES ASSELIN INC.

L'Association des Asselin inc. est un organisme sans but lucratif incorporé en février 1980, sous la troisième partie de la Loi des Compagnies de la province de Québec, et reposant uniquement sur le bénévolat de ses membres et de ses administrateurs.

Le but de l'Association des Asselin est de rassembler les familles Asselin, leur faire connaître et apprécier leurs origines, leur histoire, leur patrimoine et l'implication actuelle des portants du nom dans leur milieu respectif.

L'Association des Asselin est membre de la Fédération des familles-souches québécoises depuis 1983 et bénéficie régulièrement de ses services.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Yvan Asselin, 1336, a

Vice-président: Roméo Asselin, :

Secrétaire: Nicole Labrie-Asselin

Trésorier: Marcel Asselin, 3540,

Administrateurs:

Aline Villeneuve-Baker, 221,

Émile Asselin, 247, rue St-A

François Asselin, 1697, rout

Gilles H.Asselin, 322 - 8th St

Jacqueline Faucher-Asselin

Jacques Asselin, 2027, Woc

Jean-Pierre Asselin, 54, Cha

Jean-Pierre Asselin, 3924, C

Marie-Ange Asselin-Dumont

Raymond Asselin, 235, rue E

Robert Asselin, vicaire, Par.

Roger Asselin, 534, Rang St

Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles
qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique,
les sections contenant leurs renseignements personnels
ont été retirées de la version électronique de cette publication.

ADHÉSION A L'ASSOCIATION

Le coût de la cotisation annuelle est de 20,00 \$ par personne ou par famille incluant le (la)conjoint (e) et les enfants de moins de 18 ans. La cotisation de membre à vie selon les mêmes critères est de 150,00\$.

ASSELINFORMATION

Le bulletin officiel de l'Association des Asselin est publié deux fois par année. Il est distribué par abonnement aux membres.

Responsable de la rédaction: Yvan Asselin.

Adjointe à la rédaction: Jacqueline Faucher-Asselin

Dactylographie et mise en page: Nicole Labrie-Asselin et Jacqueline Faucher-Asselin

Les membres de l'Association sont invités à collaborer au bulletin *Asselininformation* en soumettant des articles et nouvelles d'intérêt pour les familles Asselin: biographies, anniversaires, nominations, naissances, mariages, décès, nouvelles, coupures de journaux etc... Nous acceptons des photos ou des vieux documents pour publication. Faire parvenir vos articles à l'adresse de l'Association.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada.

Tous droits réservés: ISSN 0847-4729

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Salut les Asselin !

Une année mouvementée. Un voyage en France au ralliement des Ancelin et Asselin, l'association participe aux Fêtes de la Nouvelle-France à Québec, le ralliement à Hull et à l'Île-du-Grand-Calumet, et voyez les Asselin...à la trace et vous verrez que tous les Asselin n'ont pas les deux pieds dans la même bottine.

N'oubliez pas de renouveler votre cotisation immédiatement et gardez le contact avec l'Association et tous les Asselin du Québec, de toute l'Amérique et aussi, bien entendu, de France. Une cotisation et une carte de membre, ça se donne bien en cadeau. Fallait y penser.

Pour renouveler votre cotisation, retournez-nous tout simplement le formulaire de couleur inséré dans le bulletin avec votre chèque. Pour les nouveaux membres, utilisez le formulaire à la fin du bulletin.

Enfin, j'en profite pour remercier tous les bénévoles de l'Association, en particulier nos abeilles Nicole et Jacqueline.

Salut !

Le président, Yvan Asselin

RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale annuelle a été tenue au Centre des Congrès de Hull, le 9 août 1997, pendant le ralliement annuel et voici les faits saillants.

Comme c'est la coutume, huit des administrateurs terminaient leur terme de deux ans. De ces huit, sept ont été réélus, soit : Roméo, Émile, Jacques, Jean-Pierre (I.O.), Robert, Raymond et Roger. Quant à Jean-Paul de St-Félicien, il nous avait signifié sa non-disponibilité à continuer. Merci à Jean-Paul pour sa participation au conseil. Il a donc été remplacé par Jean-Pierre de Loretteville. Incidemment Jean-Pierre est l'époux de notre secrétaire Nicole et il va sans dire qu'il connaît bien l'Association et qu'il nous donnera maintenant un autre coup de pouce.

L'assemblée a aussi approuvé les états financiers préparés par notre trésorier Marcel. Vous trouverez dans les pages qui suivent ce rapport financier. Vous y remarquerez que l'exercice s'est soldé par un bénéfice de 693,52 \$ avec des revenus de 3687,66 \$ et des dépenses de 2994,14 \$.

Vous pourrez voir aussi que le ralliement de Charlevoix, au cours duquel nous avons reçu nos amis Ancelin et Asselin de France, a laissé un surplus de 347,60 \$, dans la tradition de nos ralliements qui s'autofinancent.

Le bilan montre enfin que l'avoir de l'Association est de 8905,42 \$. Notre association est toujours en bonne santé financière pendant que le nombre de

membres est en légère baisse avec tout de même environ 350 membres. Ce nombre pourrait atteindre 400, si tous ceux qui renouvellement ou qui deviennent membres nous signalaient leur conjoints ou leurs enfants de moins de 18 ans.

Une courte réunion des administrateurs a été tenue après l'assemblée générale et les administrateurs ont nommé les officiers suivants pour la prochaine année : Nicole, secrétaire; Marcel, trésorier; Roméo, vice-président et Yvan, président. Il s'agit donc de réélections dans les quatre cas.

**ASSOCIATION DES ASSELIN INC.
BILAN AU 31 MAI 1997**

ACTIF:

Epargne avec opérations	2 057.08\$
Petite Caisse	100.00
Avance Féd. Familles-Souches	392.73
	<hr/> 2 549.81\$

PLACEMENTS:

Dépôt à terme (Caisse Pop.) échéance 12/97	3 149.00\$
Bons du trésor (Services financiers Laur.)	3 202.03
Part sociale (Caisse Pop.)	5.00
	<hr/> 6 356.03
TOTAL DE L'ACTIF:	8 905.84\$
	<hr/>

PASSIF:

Solde au 31 mai 1996	8 212.32\$
Bénéfice pour la période	693.52
	<hr/> 8 905.84

YVAN ASSELIN
Président

MARCEL ASSELIN
Trésorier

ASSOCIATION DES ASSELIN INC.
ETAT DES REVENUS ET DEPENSES
POUR LA PERIODE DU 1 JUIN 1996 AU 31 MAI 1997

REVENUS:

Cotisations des membres	1 471.44\$
Intérêt sur placements	239.22
Vente de souvenirs	2.00
Fête du 10 août 1996	1 835.00
Vente du journal de famille	140.00
TOTAL DES REVENUS:	3 687.66\$

DEPENSES:

Fête du 10 août 1996	1 487.40\$
Impression bulletins	424.71
Préparation, envois bulletins	376.73
Congrès Bourges	50.00
Cotisations Membres - Féd. Familles-Souches	227.00
Congrès - Fédération Familles-Souches	190.00
Rapport annuel - Ministre des Finances	36.00
Frais de banque	51.08
Timbres & Poste	97.17
Photocopies, Papeterie, divers	54.05

TOTAL DES DEPENSES: **2 994.14\$**

BENEFICE NET POUR LA PERIODE: **693.52\$**

RALLIEMENT 1997 DANS L'OUTAOUAIS

Le ralliement s'est déroulé sur deux jours, soit à Hull le samedi au Centre des Congrès et le dimanche, à l'Île-du-Grand-Calumet.

Le samedi, 9 août 1997, en début d'après-midi, un bon nombre se sont rendus au Musée des Civilisations, tout près du Centre des Congrès.

Vers 16h30, Jacqueline a parlé aux Asselin présents des pionniers Asselin dans l'Île-du-Grand-Calumet et dans le Pontiac. Tel que prévu, elle a fait part aussi de la découverte de Josette Ancelin, la généalogiste de l'association des Ancelin et Asselin de France.

Hé oui, Josette a découvert en France une descendante de l'ancêtre René Ancelin et, à ce sujet, Jacqueline vous en parlera dans le prochain bulletin en juin.

Puis ce fut l'assemblée générale suivie du souper ou plutôt du banquet avec musique d'ambiance où 70 personnes s'étaient rassemblées pour cet événement.

Le lendemain, dimanche 10 août, nous nous sommes payés une balade d'environ 125 kilomètres entre Hull et l'Île-du-Grand-Calumet dans un décor qui longe parfois la rivière des Outaouais et auquel on ne s'attend pas vraiment.

Arrivés à 11h00 à l'Île-du-Grand-Calumet, ce fut la messe paroissiale à l'église Ste-Anne suivie d'une réception à la salle municipale. Nous avons été reçus par madame Gisèle Rodgers, maire de la municipalité et dont la mère est Yvette Asselin. Un autre Asselin celui-là, Pierre, ancien maire de l'Île-du-Grand-Calumet et encore conseiller et membre du comité du ralliement, y était. Robert, frère de Pierre complétait ce trio.

Si je parle de ce trio, c'est que ces trois personnes ont défrayé les coûts de cette réception où on nous a servi un cocktail de jus d'orange au champagne... Vous comprenez, avant un brunch... Ensuite, ce fut le brunch servi au restaurant «Le Bouleau Blanc» situé à quelques kilomètres de l'église. Plusieurs ont profité de l'occasion pour visiter les principales adresses où les pionniers Asselin de l'Île ont vécu. Le brunch a duré longtemps et les 110 personnes qui y ont participé se sont bien amusées et bien empiffrées.

Madame Rodgers nous a souhaité la bienvenue et nous a parlé de son village et de ses points d'intérêt. J'en ai profité pour ma part pour la remercier et tous les membres du Comité d'organisation du ralliement, en votre nom.

REMERCIEMENTS

Le comité de ce ralliement était dirigé par François, notre administrateur de Val-des-Monts en banlieue de Hull. Il avait regroupé autour de lui les frères Pierre et Robert plus Yves Asselin de Hull et Michel Petit, le gendre de Pierre.

Grands remerciements à tous; ce fut bien organisé et ce fut une belle réussite.



Gisèle Rodgers, maire de l'Île-du-Grand-Calumet,
s'adressant aux Asselin au cours du brunch



Les Asselin en Fête au Centre des Congrès à Hull



Le Comité organisateur du ralliement 1997: Robert,
Yves, Yvan, Pierre, Michel Petit et François



Les administrateurs à l' Assemblée générale

LE FIL D'ARIANE - BULLETIN FRANÇAIS

Au moment d'aller sous presse, nous n'avions pas encore reçu le bulletin de l'Association des Ancelin et Asselin de France, peut-être à cause du conflit aux postes. Nous remettons donc au prochain bulletin le rapport que j'avais pris l'habitude d'en faire.

PROCHAIN RALLIEMENTS

Étant donné que les fêtes de la Nouvelle-France deviendront un événement à caractère permanent à Québec, les membres ont décidé que dorénavant un ralliement aurait lieu à Québec à tous les deux ans en commençant en 1998. Donc, le ralliement de 1998 aura lieu les 8 et 9 août. Vous pouvez dès à présent réserver ces dates à votre agenda.

Entre-temps, c'est-à-dire aussi à tous les deux ans, ce sera en région, et il est fort possible qu'en 1999, ce soit à Kamouraska dans le cadre des fêtes du 325^e anniversaire de Kamouraska. A remarquer que la fille de l'ancêtre René, Marie Ancelin, a marié Pierre Michaud, l'ancêtre des Michaud et qu'ils ont été des pionniers de Kamouraska. Un monument existant «au Berceau de Kamouraska» en fait foi. C'est aussi là que René Ancelin est décédé et a été inhumé.

LES ASSELIN... À LA TRACE

* Soeur Candide Asselin chez Carmen

Madame Carmen J-XI Asselin, propriétaire de la Résidence Carmen à Saint-Georges-de-Champlain, a reçu pour le 10^e anniversaire de la maison ses soeurs, Soeur Candide Asselin et Soeur Réjeanne Asselin. Jusque là, rien de spécial sauf que Candide Asselin oeuvre en Afrique de l'Est depuis 10 ans et est Supérieure provinciale des Soeurs Salésiennes de Don Bosco. Elles sont toutes trois les filles d'Antonio Asselin et d'Alice Brochu.



Le Nouvelliste - Samedi 29-03-1997

* Jacques-Yvan J-XI Asselin

Jacques-Yvan Asselin, fils de Yvan et Jacqueline Faucher, a obtenu un diplôme de maîtrise en Sciences de l'Administration en mai dernier. Félicitations.

* Lucienne Asselin-Leclerc...écrit

Lucienne J-IX Asselin de St-Charles de Bellechasse, institutrice de carrière, a décidé d'écrire à l'âge de 76 ans. Intitulée «Tant vaut la famille, tant vaut la société» autobiographie de la sagesse de Lucienne, qui est fille d'Ernest Asselin et d'Émilie Godbout et veuve de Paul Leclerc, est une encyclopédie familiale de quatre générations enrichie du vécu intense de cette mère de 10 enfants, Bravo ! On peut se procurer cet ouvrage de 161 pages en s'adressant à l'auteure au 2594, rang Nord-Ouest, St-Charles de Bellechasse, Qc, G0R 2T0 ou au (418) 887-6598. Coût: 20\$ (+5\$ poste).



* Hélène Gagnon-Asselin...écrit aussi

Hélène Gagnon Asselin, 84 ans, de Sainte-Hénédine, veuve de Josaphat J-X Asselin, vient de publier son autobio-graphie rédigée par sa belle-fille Michelle Morin-Asselin. Elle raconte en 400 pages sa vie de famille et ses anecdotes apparemment savoureuses. C'est un témoignage de toute l'évolution du Québec rural. Bravo!

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à l'auteure au 122, rue de l'Église, Ste-Hénédine, Qc, G0S 2R0 ou au (418) 935-3444. Coût: 20\$ (+5\$ poste)



* Édifice Donald-Asselin

Vous vous souvenez peut-être d'un drame arrivé en 1995 quand Donald J-IX Asselin, travaillant bénévolement à préparer une piste de motoneige, avait péri en s'enfonçant à travers la glace de la rivière Jacques-Cartier à Ste-Catherine. Le Club de motoneige de la Jacques-Cartier a honoré ce bénévole en nommant «Édifice Donald-Asselin» le garage du Club situé au 4360 route Fossambault à Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Il était l'époux de Sharon Laycock.



Pierre de Savoye, Normand Besner,
Richard Martel et Sharon Asselin

* Olivier Asselin - cinéaste

Olivier J-XI Asselin, cinéaste qui a produit un premier film «La Liberté d'une statue» en 1990, a présenté un deuxième long métrage «Le Siège de l'âme» au 12^e Festival international du Film de Québec cet automne. Sa compagne de vie et collaboratrice Lucille Fluet est la vedette de ses deux films. Sa première oeuvre a remporté plusieurs prix et un réel succès d'estime.

En plus de ces réalisations, Olivier enseigne l'histoire de l'art à l'Université d'Ottawa. Olivier est fils de Jacques J-X Asselin, diplomate et de Louise Lemieux. On lui souhaite beaucoup de succès pour ce nouveau film. Félicitations !



Olivier Asselin

Présenté au 12^e Festival international du Film de Québec, *Le Siège de l'âme* marque, sept ans après *La Liberté d'une statue*, le retour d'OLIVIER ASSELIN. Le second film très attendu d'un cinéaste atypique.

Journal VOIR (Québec) - 3 sept. 97

MARIE-CLAUDE ASSELIN - SKIEUSE ACROBATIQUE

L'Association Olympique Canadienne cherche à entrer en contact avec Marie-Claude Asselin qui a été championne du monde en ski acrobatique à trois reprises dans les années 1980. Pour information, contacter l'Association Olympique Canadienne, 2380, av. Pierre-Dupuy, Montréal, H3C 3R4. Téléphone: (514) 861-3371- Fax: (514) 861-2896.

EMILE & JEANNETTE ASSELIN - 50EME

par: Thérèse Asselin

Une autre magnifique journée dans la vie d'Émile Asselin et de Jeannette Gonthier que celle du 30 août 1997 où parents et amis leur ont fait la fête pour célébrer leur 50^e anniversaire de mariage.

Cette jounée a débuté par une messe célébrée en l'église de St-Gervais par oncle Robert Asselin qui en a ramené plusieurs 50 ans en arrière. La chorale et la musique était assurée par les talents de membres de la famille: Lucien, Gaétane, Nancy, Annick et Françoise.

Une surprise attendait les jubilaires à la sortie de l'église: le cousin Dominique venait les chercher avec sa voiture à cheval pour les conduire à la salle de réception; cela leur a permis d'évoquer des souvenirs de jeunesse car c'était le moyen de transport du temps de leurs fréquentations.

La salle de réception décorée de mains de maître par Myriam, Françoise et d'autres membres de la famille, invitait à la fête dans des teintes dominantes d'or et de bourgogne. Au cours du souper, les huit enfants, conjoints et petits-enfants des jubilaires ont été présentés aux invités, Françoise leur a dédié la chanson de Linda

Lemay «Le plus fort, c'est mon père», suivi de la lecture de l'adresse par Yolande qui relatait quelques-uns de leurs souvenirs, Jacqueline soeur d'Émile s'est permise de dévoiler des p'tits secrets de jeunesse d'Émile et Marcel (administrateur de l'Association) a interprété la chanson préférée d'Émile «Partons, la mer est belle». Puis cousins et cousines de Jeannette et Émile sont venus les rejoindre pour la danse en soirée afin de fraterniser et voir de quoi a l'air un couple après 50 ans de mariage!



LES ASSELIN AUX FÊTES DE LA NOUVELLE-FRANCE

par: Claudette Gagnon-Asselin

Les 7, 8 et 9 août 1997, l'Association des Asselin participait activement aux Fêtes de la Nouvelle-France. Diane et Marie-Claire D-IX Asselin, filles du forgeron Émile Asselin et de Delvina Tremblay ainsi que leur belle-soeur Claudette Gagnon, épouse de Georges Asselin, tous de l'Île d'Orléans, de même que Raymond J-IX Asselin et sa soeur Bibiane de Ste-Foy (de Ernest et Émilia Godbout) ont tenu, vêtus de costumes d'époque, un kiosque d'informations et d'exposition réservé pour les Asselin par la Fédération des familles-souches québécoises.

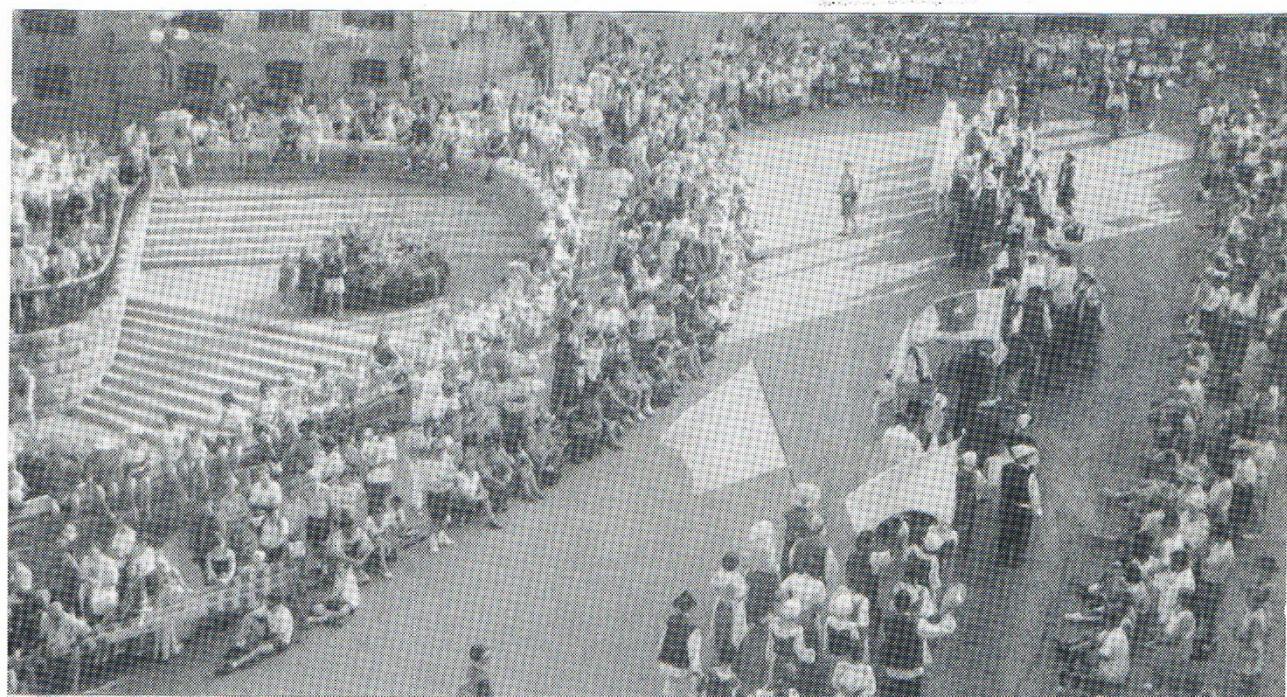
Une ambiance de fête régnait partout sur le site de Place de Paris. Tous les représentants d'associations de familles (une quinzaine) étaient fiers d'étaler leurs ouvrages généalogiques et certains objets de promotion du patronyme tels épinglettes, macarons, drapeaux, etc... Les Asselin n'étaient pas en reste avec le fameux dictionnaire généalogique *Les Asselin* où on initiait chacun à remonter sa propre filiation; chacun essayait de trouver un lien de parenté entre eux et nous.

Le nouveau feuillet d'informations sur l'Association des Asselin que vous recevez avec la livraison du présent bulletin, a été distribué à tous ceux qui se montraient intéressés à connaître notre Association et ses réalisations depuis 1980.

Un soleil radieux ajoutait à la chaleur humaine qui s'est dégagée pendant ces trois jours où chacun venait se baigner dans ce retour aux sources, et sont venus clamer leur fierté d'appartenir à la grande famille des Asselin et de cotoyer les leurs, en particulier lors de la messe à la Basilique de Québec et au grand défilé du dimanche où les Asselin signalaient leur participation par une grande banderolle. Nous avons vraiment aimé accueillir tous ces visiteurs et c'est une excellente expérience à revivre.



Claudette Gagnon-Asselin au kiosque de l'Association



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE
Journal le Soleil, 10 août 1997

DEUX FAMILLES INTIMENTEMENT LIÉES: ASSELIN ET LEBLOND

LA TERRE DE NICOLAS ET JEAN-BAPTISTE LEBLOND par Denis Leblond - 2^e PARTIE

DEUXIÈME PARTAGE

Jean-Baptiste LEBLOND s'est marié à trois reprises: 1^o le 8 mai 1702 avec Cécile ROCHERON qui décède le 10 décembre de la même année, probablement victime de "picotte", sans laisser de descendance; 2^o le 25 juin 1703 avec Thérèse LETOURNEAU dont il a cinq filles dont trois vivront et prendront époux (Marie-Thérèse, Agnès et Marie-Josèphe), alors que Thérèse s'éteindra le 24 juillet 1710; 3^o le 30 août 1711 avec Marguerite AMAURY, soeur de Françoise qui épousera en 1725 Nicolas LEBLOND, fils de Nicolas et neveu de Jean-Baptiste. De cette troisième union, Jean-Baptiste sera père de quatre enfants, soit une fille qui prendra époux et trois garçons dont seulement Jean-Baptiste (fils) se mariera. Donc sa descendance se limite à quatre filles et un garçon, ce dernier s'en allant très tôt (vers 1737) à Saint-Vallier où réside déjà sa demi-soeur Marie-Josèphe, épouse de Pierre BOLDUC.

Quelque huit mois après avoir complété l'achat de toutes les parts du premier partage, sauf une, Jean-Baptiste LEBLOND décède le 18 et est inhumé le 19 avril 1719 à Saint-Famille I.O., laissant sa troisième épouse avec six enfants vivants, soit trois du deuxième lit et trois du troisième. L'avant-dernier, Jacques, décédera en 1735 à l'âge de dix-huit ans. Le partage des biens se fera donc en sept parts, Marguerite AMAURY héritant d'une "part d'enfant" tel que convenu par son contrat de mariage. Les autres héritiers sont Marie-Thérèse LEBLOND, future épouse de Louis BOLDUC et Marie-Josèphe LEBLOND, future épouse de Pierre BOLDUC, toutes deux mariées le 24 mai 1728; Jean-Baptiste LEBLOND qui épousera Marie-Madeleine FORTIER le 26 novembre 1736; Jacques LEBLOND qui décédera en 1735 sans alliance et Marguerite LEBLOND, future épouse de Jacques MENEUX-CHATEAUNEUF le 15 février 1740.

Marguerite AMAURY ayant épousé, le 28 septembre 1719, François ASSELIN, fils de feu Pierre ASSELIN et de feu Louise BAUCHER, neveu de son premier mari, et ayant eu sept enfants ASSELIN dont quatre vécurent (Marthe, François, André et Basile), c'est donc ce François ASSELIN qui cherchera à s'approprier les différentes parts d'héritage des enfants LEBLOND. Avec tout ce monde impliqué dans des transactions, ventes et donations et avec quelques erreurs de chiffres concernant la largeur des portions de terre, le reconstitution s'avère un peu plus difficile. En plus de devenir propriétaire de la terre des LEBLOND, François ASSELIN a également réuni toutes les parts provenant de ses parents, ces deux terres étant contiguës, ce qui lui fait donc une terre de cinq arpents ou cinquante perches. Pour suivre ces transactions, reportez-vous aux Tableaux II et III.

Le compte des communautés de feu Jean LEBLOND et de feu Thérèse LETOURNEAU ainsi que de feu Jean LEBLOND et de Marguerite AMAURY¹¹ écrit par le notaire Jacques BARBEL nous donne la répartition des parts laissées par Thérèse LETOURNEAU en date du 31 décembre 1711 et par Jean-Baptiste LEBLOND en date du 12 juillet 1720. L'étendue totale de la terre est de vingt-sept

perches, quinze pieds et six pouces car il n'avait pu acquérir avant son décès la portion de Catherine LEBLOND, sa soeur, d'une largeur de deux perches, deux pieds et six pouces.

L'héritage provenant de Thérèse LETOURNEAU totalise huit perches, dix pieds et quatre pouces, ce qui signifie que chacun des enfants du premier lit reçoit deux perches, quinze pieds, cinq pouces et cinq lignes de terre de largeur. Jean-Baptiste laisse aux enfants des premier et deuxième lits une portion de terre de dix-sept perches, treize pieds et huit pouces de largeur, ce qui fait pour chacun deux perches, dix-sept pieds, trois pouces et cinq lignes. Marguerite AMAURY possède le reste de la terre, soit une perche, neuf pieds et six pouces en raison de sa "part d'enfant" qui lui était réservée par son contrat de mariage.

Voyons maintenant les différentes transactions qui ont abouti à une possession presque complète de cette terre par la famille de François ASSELIN.

19 août 1711 - Contrat de mariage de Jean-Baptiste LEBLOND et de Marguerite AMAURY (portion 8)⁹

À la suite du décès de son fils Jacques LEBLOND le 14 février 1735, Marguerite AMAURY retient pour elle cette portion de terre comme étant son douaire à elle accordé lors de son mariage. Ce renseignement nous est connu par l'inventaire des biens de feu François ASSELIN et de Marguerite AMAURY du 28 octobre 1762¹⁴.

21 août 1719 - Contrat de mariage de François ASSELIN et de Marguerite AMAURY (portion 10)¹⁵

Dans ce contrat de mariage passé à Québec dans la maison du Sr Pierre JOLY, maître boulanger, nous apprenons que "*Pour La bonne amitie que la future Epouse a pour le futur Epoux et pour recompenser son ... et Soins q'il prendra d'elle et de ses Enfants Elle luy a faict par ces pntes donation Entre vifs ... " de telle part et portion de tous ses autres meubles Conquets Immeubles*". Elle donne donc à son futur époux sa "part d'enfant" qui lui était échue par le décès de son premier mari.

1^{er} juillet 1727 - Vente par Marie-Thérèse LEBLOND et Jean-Baptiste DUPONT à François ASSELIN (portion 1)¹⁴

Ce contrat de vente a été effectué par le notaire Louis PICHET et demeure introuvable. Son existence est toutefois connue par l'inventaire des biens de feu François ASSELIN du 28 octobre 1762. Il y était fait mention d'une vente "*d'un demi arpent de frond Sur La ditte profondeur*".

19 mars 1729 - Donation par Agnès LEBLOND et Louis BOLDUC à François ASSELIN (portion 3)¹⁶

Le notaire Joseph JACOB se présente en la maison de Louis BOLDUC et d'Agnès LEBLOND, résidant à Beaupré (Saint-Joachim), alors qu'Agnès achève sa première grossesse. JACOB rédige un acte de donation par lequel son mari et elle

donnent "cinq perches de terre de largeur" ... "situé dans La paroisse de La ste famille sur les heritages de feu jean leblond et therese Letourneau" à François ASSELIN, deuxième époux de Marguerite AMAURY, sa belle-mère. Agnès n'avait que douze ans lorsque son père est décédé et c'est certainement chez François ASSELIN qu'elle est demeurée jusqu'à son mariage en 1728, ce qui expliquerait bien cette donation. Agnès appose sa signature et c'est la première fois, depuis l'ancêtre Nicolas LEBLOND, qu'un descendant nous montre qu'il savait écrire et signer.

27 juin 1735 - Vente par Marie-Josèphe LEBLOND et Pierre BOLDUC à François ASSELIN et Marguerite AMAURY (portion 5)¹³

A cette date, François ASSELIN et Marguerite AMAURY traversent le fleuve et se retrouvent chez le notaire René GASCHET à Saint-Vallier en présence de leur belle-fille Marie-Josèphe LEBLOND et son époux Pierre BOLDUC, cousin de Louis BOLDUC. François est venu acheter "un demy arpen de terre de frond ... faisant partie d'une terre de trois arpans de frond ... Joygnant du coste du nordest aux acquereurs et au suroits gervais dion", "advenu et echeu auxd. vendeurs par la mort de defunt jean leblon et de defunte Theresse letourneau", "lequel demy a avoir et prendre sur lad. terre ou il echerra atendu que la terre na Jamais estée separée". Le prix de la vente est de six cents livres dont trois cent cinquante-neuf sont payées comptant.

15 mars 1741 - Vente de Jean-Baptiste LEBLOND à François ASSELIN (portion 7)¹⁴

Cette vente nous est également connue par l'inventaire du 28 octobre 1762, le contrat écrit par Louis PICHET demeurant introuvable. Il y était fait mention d'une portion de terre de deux perches, treize pieds et cinq pouces de largeur.

8 novembre 1744 - Vente par Marguerite LEBLOND et Jacques MENEUX à François ASSELIN (portion 9)¹⁴

Ce contrat du notaire PICHE étant introuvable, son existence nous est aussi connue par le même inventaire de 1762. Marguerite LEBLOND vend alors à son beau-père sa portion de terre, égale à la précédente.

Dates indéterminées - Vente par Jean-Baptiste DUPONT, Louis BOLDUC et "les RIOUX" à François et Basile ASSELIN (portions 2,4 et 11)¹⁴

Ces différentes ventes concernent le reste des portions d'héritage de Marie-Thérèse LEBLOND-DUPONT et d'Agnès LEBLOND-BOLDUC, soit des terres de quatorze pieds et huit pouces chacune. Cela nous est connu par le partage des biens de feu François ASSELIN fait également le 28 octobre 1762.

Ce document nous est très précieux car il nous apprend que la reconstitution intégrale de la terre de l'ancêtre Nicolas LEBLOND a été complétée. En effet François et Basile ASSELIN fils de François, auraient acquis "des RIOUX" les deux perches, deux pieds et six pouces qu'il manquait pour égaler les trois arpents de la concession originale. Des recherches ultérieures nous permettront peut-être de mettre la main sur ces contrats, du moins nous l'espérons.

Une retardataire - (portion 6)

Comme Marie-Josèphe LEBLOND, épouse de Pierre BOLDUC n'a pas encore vendu le petit bout de terrain lui restant de son héritage, elle est toujours propriétaire de quatorze pieds et huit pouces de terre de largeur. Donc la famille ASSELIN a presque totalement acquis la terre de l'ancêtre Nicolas LEBLOND, à l'exception des portions 6 et 8.

EPILOGUE

A la suite du décès de François ASSELIN et du partage immédiat de l'avoir de Marguerite AMAURY, les descendants des ancêtres Nicolas LEBLOND et Marguerite LECLERC ne possèdent plus qu'une très mince bande de terre sur la concession originelle. Le partage du 28 octobre 1762¹⁴ ne laissant que six perches et dix pouces de terre aux LEBLOND, soit deux perches, dix pieds et deux pouces à Jean-Baptiste ainsi qu'à Marguerite LEBLOND et seize pieds et six pouces à Marie-Josèphe LEBLOND. Comme des LEBLOND vécurent à l'Île d'Orléans jusqu'en 1950, cette présence a été assurée par les descendants du fils aîné de l'ancêtre, soit Nicolas, époux de Louis BAUCHER, veuve de Pierre ASSELIN et mère de François ASSELIN. Les descendants de Jean-Baptiste se sont surtout répandus dans les régions de Bellechasse et de la Beauce.

La terre ancestrale des LEBLOND fut donc incorporée au patrimoine familial des ASSELIN. François ASSELIN, beau-fils de Nicolas LEBLOND (fils) et époux de Marguerite AMAURY, veuve de Jean-Baptiste LEBLOND, a unifié les terres de son grand-père David ASSELIN et de Nicolas LEBLOND. Au moment de son décès, il possédait donc près de quatre arpents et demi de terre contigus. Les six perches manquantes pour compléter les cinq arpents ne tarderont sûrement pas à devenir la propriété de la famille ASSELIN.

Les liens entre les familles LEBLOND et ASSELIN ont été très proches, même entremêlés, pendant plus de soixante ans, faisant que des enfants ASSELIN furent élevés par des LEBLOND et des enfants LEBLOND par des ASSELIN. Les deux terres ont même été réunies.

Bibliographie

1. SGQ, *L'Ancêtre*, Vol. 11, № 8, avril 1985, pp. 293-303, par Denis Leblond.
2. SGQ, *L'Ancêtre*, Vol. 15, № 4, décembre 1988, pp. 123-134 et № 5, janvier 1989, pp. 183-190, par Ron Leblond.
3. Trudel, Marcel. *Le Terrier du Saint-Laurent en 1663*, Editions de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1973, pp. 19-58.
4. Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1949-1951, *Les terres de Sainte-Famille I.O.*, Imprimeur de Sa Majesté la Reine, p. 186, 194-196.
5. Greffe François Badeau, 2 avril 1656 (№ 18).
6. Greffe Jean-Baptiste Peuvret, 25 mars 1658 (№ 17).
7. Greffe Paul Vachon, 23 février 1679 (№ 838 et 838^{1/2}).
8. Greffe Claude Auber, 11 septembre 1661 (№ 88), 7 mars 1678 (№ 419).
9. Greffe Louis Chambalon, 29 septembre 1692 (№ 113), 3 août 1693, (№ 296), 15 mars 1696 (№ 1055), 28 septembre 1706 (№ 3412), 27 octobre 1707 (№ 3601 et 3603), 19 août 1711 (№ 4206).
10. Greffe Charles Rageot, 14 mars 1697 (№ 15), 14 mars 1698 (№ 31), 29 mars 1702 (№ 444).
11. Greffe Jacques Barbel, 30 septembre 1704 (№ 35), 7 novembre 1708 (№ 144), 12 juillet 1720 (№ 523).
12. Greffe Etienne Jacob, 5 octobre 1706 (№ 1153), 14 mars 1709 (№ 1324), 27 juillet 1709 (№ 1342).
13. Greffe René Gaschet, 25 juin 1718 (№ 179), 27 juin 1735 (№ 639).
14. Greffe Antoine Crespin, 28 octobre 1762 (№ 1959 et 1960).
15. Greffe Jean-Etienne Dubreuil, 21 août 1719 (№ 1282).
16. Greffe Joseph Jacob, 19 mars 1729 (№ 94).

TABLEAU I

17

Partage de la terre de Nicolas Leblond

S-O (Claude Guyon)

	1-Catherine	à Jean Leblond C. Rageot, 14 mars 1697
	2-M.-Madeleine à Jean Riou Chambalon, 3 août 1693	à Jean Leblond C. Rageot, 14 mars 1697
	3-Nicolas	à Jean Leblond Barbel, 30 août 1704
1677	4-Jn-Baptiste	héritage
	5-Joseph à Nicolas Drouin Chambalon, 28 sept. 1706	à Jn-Baptiste Leblond E. Jacob, 5 oct. 1706
	6-Marie	à Jean Leblond C. Rageot, 29 mars 1702
	7-Martin	à Jean Leblond Barbel, 30 sept. 1704
	8-Catherine	à Basile et François Asselin (indéterminé)
	9-M.-Madeleine	à Jn-Baptiste Leblond Chambalon, 27 oct. 1707
1705	10-Nicolas	à Jean Leblond Barbel, 7 nov. 1708
	11-Jn-Baptiste	héritage
	12-Joseph à Nicolas Drouin Chambalon, 28 sept. 1706	à Jn-Baptiste Leblond E. Jacob, 5 oct. 1706
	13-Marie	à Jn-Baptiste Leblond E. Jacob, 14 mars 1709
	14-Martin	à Jean Leblond E. Jacob, 27 juil. 1709
	15-M. Rabouin	à Jean Leblond
	16-J. Rabouin	Gaschet, 25 juin 1718

N-E (Héritiers Pierre Asselin)

Tableau II

Partage de la terre de Jean-Baptiste Leblond

S-O (Gervais Guyon)

Thérèse Létourneau 8pe. 10pi. 4po. Barbel 31 déc. 1711	M. Thérèse Leblond 2pe. 15pi. 5po. 5li. Agnès Leblond 2pe. 15pi. 5po. 5li. M.-Josèphe Leblond 2pe. 15pi. 5po. 5li.	M. Thérèse Leblond 5pe. 14pi. 8po. 10li.
Jn-Baptiste Leblond 8pe. 15pi. 10po. Barbel 12 juillet 1720	M. Thérèse Leblond 2pe. 17pi. 3po. 5li. Agnès Leblond 2pe. 17pi. 3po. 5li. M. Josèphe Leblond 2pe. 17pi. 3po. 5li.	Agnès Leblond 5pe. 14pi. 8po. 10li. M. Josèphe Leblond 5pe. 14pi. 8po. 10li.
Jn-Baptiste Leblond 8pe. 15pi. 10po. Barbel 12 juillet 1720	Jn-Baptiste Leblond 2pe. 17pi. 3po. 5li. Jacques Leblond 2pe. 17pi. 3po. 5li. Marguerite Leblond 2pe. 17pi. 3po. 5li.	Jn-Baptiste Leblond 2pe. 17pi. 3po. 5li. Jacques Leblond 2pe. 17pi. 3po. 5li. Marguerite Leblond 2pe. 17pi. 3po. 5li.
Marguerite Amaury 19 août 1711	Marguerite Amaury 1pe. 9pi. 6po.	Marguerite Amaury 1pe. 9pi. 6po.
Catherine Leblond (héritage)		Catherine Leblond 2pe. 2pi. 6po.

N-E (Héritiers Pierre Asselin)

TABLEAU III

19

Terre de la famille Asselin

S-O (G. Guyon, Louis Létourneau)

M. Thérèse Leblond 5pe. 14pi. 8po. 10li.	1- à François Asselin Pichet, 1 ^{er} juillet 1727
Agnès Leblond 5pe. 14pi. 8po. 10li.	2- à François et Basile Asselin
M. Josèphe Leblond 5pe. 14pi. 8po. 10li.	3- à François Asselin J. Jacob, 19 mars 1729
Jn-Baptiste Leblond 2pe. 17pi. 3po. 5li.	4- à François et Basile Asselin
Jacques Leblond 2pe. 17pi. 3po. 5li.	5- à François Asselin Gaschet, 27 juin 1735
Marguerite Leblond 2pe. 17pi. 3po. 5li.	6- à M.-Josèphe Leblond
Marguerite Amaury 1pe. 9pi. 6po.	7- à François Asselin Pichet, 15 mars 1741
Catherine Leblond 2pe. 2pi. 6po.	8- à Marguerite Amaury Chambalon, 19 août 1711
	9- à François Asselin Pichet, 8 nov. 1744
	10- à François Asselin Dubreuil, 21 août 1719
	11- à François et Basile Asselin (indéterminé)

N-E (François Asselin)

* * * * *

POT-POURRI GÉNÉALOGIQUE

par: Jacqueline Faucher-Asselin, m.g.a.

Avis: La filiation des personnes dont le nom est précédé d'une astérisque (*) n'a pu être identifiée, nous donnons donc toute l'information contenue dans ces avis de décès, car nous comptons sur votre collaboration pour nous aider à obtenir les informations manquantes, advenant le cas où vous connaissiez ces personnes ou leurs parents ou amis. Merci de votre collaboration.

Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique, les sections contenant leurs renseignements personnels ont été retirées de la version électronique de cette publication.



Photo Lawrence Cassista

Un demi-siècle de bonheur

Félicitations à Antoinette Asselin et à René Duchesne, de Saint-Tite-des-Caps, qui ont célébré le 23 août dernier leur 50e anniversaire de mariage en compagnie de nombreux parents et amis. Après la messe célébrée à l'église de Saint-Tite-des-Caps par le curé Alonzo Leblanc, un souper suivi d'une soirée mémorable a eu lieu à l'hôtel Val des Neiges de Beaupré. Avant de prendre sa retraite, M. Duchesne était contremaître forestier. Le couple a eu neuf enfants, trois sympathiques garçons et six jolies filles. M. et Mme Duchesne posent en compagnie de leurs enfants et de leur artiste préféré, Gilles Gosselin (à l'extrême droite). On vous souhaite plusieurs autres années de bonheur et de demeurer longtemps en bonne santé.

Journal Beauport Express - Août 1997

Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique, les sections contenant leurs renseignements personnels ont été retirées de la version électronique de cette publication.

Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique, les sections contenant leurs renseignements personnels ont été retirées de la version électronique de cette publication.

Sources: Nécrologie des journaux *Le Soleil* et *Le Nouvelliste*. Volume *Les Asselin*. Merci aussi à ceux qui ont collaboré à cette chronique: Ruth et Raymond Asselin, Georgette Bergeron-Asselin, Nicole Labrie-Asselin, Andrée Lemay-Doucet, Louise Pelland-Collin, Claire Gadoury-Laviolette, Normande Asselin-Généreux, Lucie et Germain Asselin, Émilia et Léopold Asselin, Léopoldine Asselin, Michel Asselin, Jacqueline Asselin-Sykes, Jean-Marc Asselin, Rosemonde et Robert Asselin, Reina et Gilles Asselin et Judith Asselin.

ASSOCIATION DES ASSELIN INC.

L'Association des Asselin inc. est un organisme sans but lucratif incorporé en février 1980, sous la troisième partie de la Loi des Compagnies de la province de Québec, et reposant uniquement sur le bénévolat de ses membres et de ses administrateurs.

Le but de l'Association des Asselin est de rassembler les familles Asselin, leur faire connaître et apprécier leurs origines, leur histoire, leur patrimoine et l'implication actuelle des portants du nom dans leur milieu respectif.

L'Association des Asselin est membre de la Fédération des familles-souches québécoises depuis 1983 et bénéficie régulièrement de ses services.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Yvan Asselin, 1336, a

Vice-président: Roméo Asselin,

Secrétaire: Nicole Labrie-Asselin

Trésorier: Marcel Asselin, 3540,

Administrateurs:

Aline Villeneuve-Baker, 221,

Émile Asselin, 247, rue St-A

François Asselin, 1697, rout

Gilles H.Asselin, 322 - 8th S

Jacqueline Faucher-Asselin

Jacques Asselin, 2027, Woc

Jean-Pierre Asselin, 54, Cha

Jean-Pierre Asselin, 3924, C

Marie-Ange Asselin-Dumont

Raymond Asselin, 235, rue I

Robert Asselin, vicaire, Par.

Roger Asselin, 534, Rang Si

Note importante:

Dans le respect de la vie privée des membres des familles
qui descendent des ancêtres Asselin d'Amérique,
les sections contenant leurs renseignements personnels
ont été retirées de la version électronique de cette publication.

ADHÉSION A L'ASSOCIATION

Le coût de la cotisation annuelle est de 20,00 \$ par personne ou par famille incluant le (la)conjoint (e) et les enfants de moins de 18 ans. La cotisation de membre à vie selon les mêmes critères est de 150,00\$.

ASSELINFORMATION

Le bulletin officiel de l'Association des Asselin est publié deux fois par année. Il est distribué par abonnement aux membres.

Responsable de la rédaction: Yvan Asselin.

Adjointe à la rédaction: Jacqueline Faucher-Asselin

Dactylographie et mise en page: Nicole Labrie-Asselin et Jacqueline Faucher-Asselin

Les membres de l'Association sont invités à collaborer au bulletin *Asselininformation* en soumettant des articles et nouvelles d'intérêt pour les familles Asselin: biographies, anniversaires, nominations, naissances, mariages, décès, nouvelles, coupures de journaux etc... Nous acceptons des photos ou des vieux documents pour publication. Faire parvenir vos articles à l'adresse de l'Association.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada.

Tous droits réservés: ISSN 0847-4729

Veuillez livrer ce bulletin à:

Société Canadienne des Postes
Envois de publications canadiennes
Contrat no 94676
Bulletin de l'Association des Asselin Inc.
Edité par: La Fédération des
Familles-souches
québécoises inc.
C.P. 6700, Sillery, Qc
Canada
G1T 2W2

Port de retour garanti

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

L'équipe du secrétariat vous invite à lui faire parvenir votre nouvelle adresse et code postal si vous deviez déménager, en indiquant en même temps votre ancienne adresse et votre numéro de membre, pour éviter toute erreur.

MERCI DE VOTRE COOPÉRATION

**JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE
À TOUS LES ASSELIN**



La tournée de la parenté

«Autrefois, on prenait le temps de se visiter. La randonnée annuelle entretenait au-delà de la distance, les liens sacrés de l'amour, du souvenir et de l'attachement.».....Une tradition à conserver.

Extrait de *Au matin de notre histoire* de Thérèse Sauvageau.